



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

SECTION
**Petite
Enfance**



☎ 06 29 12 02 48

✉ 50, Avenue Daumesnil 75012 PARIS
@supapfsupetiteenfance @ supapfsu.pe@gmail.com
Blog : www.supap-fsu.org

Déclaration liminaire au CST du 14 mars 2025

La dernière mesure gouvernementale, qui vise à imputer de 10% la rémunération des agent.es en CMO va davantage précariser la vie de certain.es de nos collègues. Rougeole, varicelle, grippe, cytomégalovirus, gastro ... face à ces maladies auxquelles nous sommes extrêmement exposées, nous demandons que notre employeur compense cette perte de 10% et supprime la journée de carence.

La crise que rencontre le secteur de la petite enfance gèle 30% des berceaux, cela représente 6 700 places non attribuées. Par ailleurs, elle continue de sévir et touche de plein fouet l'ensemble des agent.es de la DFPE. Si des mesures ont été prises pour essayer de rendre attractifs nos métiers (prime de 150€, visiter et démarcher les écoles et les missions locales, création de l'IFAP), que fait la DFPE pour fidéliser les agent.es ?

En effet, d'après nos questionnaires 70% des APS ont pensé à quitter la VDP cette année. Pour les EJE, c'est 50% d'entre elle qui partagent cette perspective.

Pour notre organisation syndicale, ces départs sont multifactoriels :

- La question managériale et la politique disciplinaire portées par la DFPE font parties des premières causes de départ des agent.es. En effet, trop d'entre elles sont infantilisées par leur N+1. Le management est trop souvent autoritaire et intrusif. De plus, le recours (trop systématique) au disciplinaire est dévastateur auprès de nos collègues, ce qui provoque : manque de confiance dans ses pratiques, dégoût du métier et augmente la charge mentale.
- Les départs sont aussi dû au manque de reconnaissance de l'ancienneté des agent.es, aussi bien sur l'expertise professionnelle, que sur l'aspect financier. Le SUPAP-FSU reconnaît l'effort mis en place dans la réévaluation de l'IFSE des nouvelles professionnelles à leur arrivée. A l'inverse, l'absence de réévaluation de cette prime pour l'ensemble du corps de métier est injuste car nous sommes confrontées à des

situations dans lesquelles de jeunes professionnelles touchent plus d'IFSE que les anciennes.

- Les conditions de travail dégradées, le travail dans l'urgence, le travail empêché sont devenus le quotidien des agent.es. La DFPE ne cesse de prôner la solidarité pour justifier les glissements de tâches au mépris de la dégradation de nos conditions de travail. De plus, l'impossibilité de concilier la vie professionnelle et la vie privée contribue à l'hémorragie que subit la DFPE.
- Le manque de logements, de places de crèche pour les enfants du personnel ainsi que l'insuffisance du nombre de places financées aux formations diplômantes, contribuent largement à ces départs.

Avant de conclure notre déclaration, pour une énième fois, le SUPAP-FSU tire la sonnette d'alarme concernant les conditions de travail des ATEPE. Un trop grand nombre d'entre elles se retrouvent seule en cuisine pendant de longue période, ce qui dégradent **considérablement** leur santé. Cette situation qui restait exceptionnelle il y a encore quelques années est devenue le quotidien des ATEPE. De plus, la mobilité de ces professionnels doit cesser et à minima doit être rémunéré pour les volontaires !

Le SUPAP-FSU demande un ratio d'une ATEPE pour 15 enfants toute l'année ainsi qu'une prime par remplacement de 50€/jour pour valoriser leur mobilité.

Au vu de l'investissement des professionnelles et de l'épuisement des équipes, nous vous demandons qu'un ASA soit octroyé à l'ensemble des agent.es le vendredi 30 mai pour le pont l'Ascension. Ce geste pourrait traduire vos propos compatissants en acte concret.

Notre organisation syndicale vous alerte de la dégradation de la santé physique et psychique des agent.es, dont vous êtes responsables et dont nous sommes quotidiennement témoins.